

# Les règles de liquidité : un acquis essentiel post crise

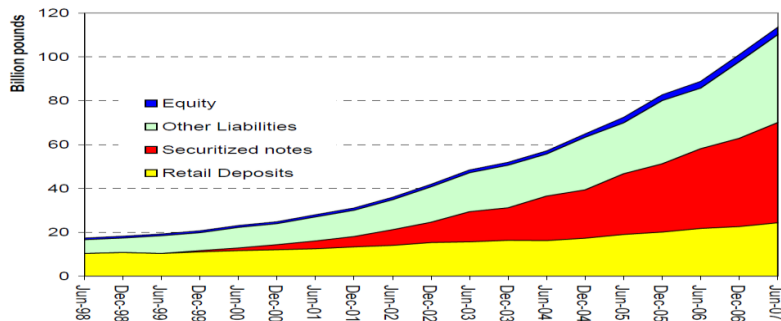


Les différents aspects de la liquidité  
et le ratio NSFR

## De nouvelles règles pour limiter ce risque

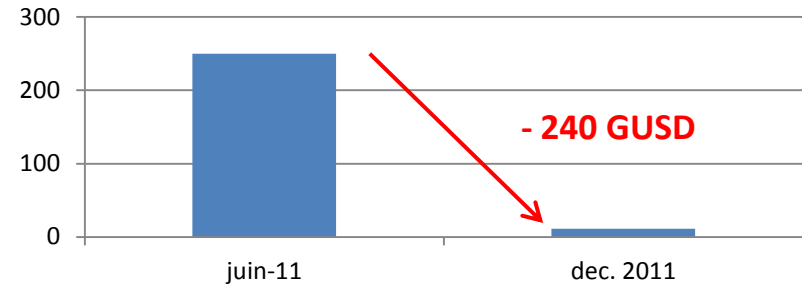
**2007 - Northern Rock** : avec uniquement 23% de dépôts *retail*, la forte dépendance au marché a entraîné des difficultés de liquidité importantes, aggravées par le retrait des déposants dans les différentes agences de la banque

Composition of Northern Rock's Liabilities  
(June 1998 - June 2007)



**2011 – US Money Market Funds** : la crise de la dette souveraine crée une défiance envers les banques européennes et principalement françaises => les US MMF retirent leurs liquidités

### Expositions aux banques françaises



**LCR** = actifs liquides (titres souverains et dépôts BC)  
sorties nettes de trésorerie à 30 jours

**NSFR** = ressources stables  
emplois durables

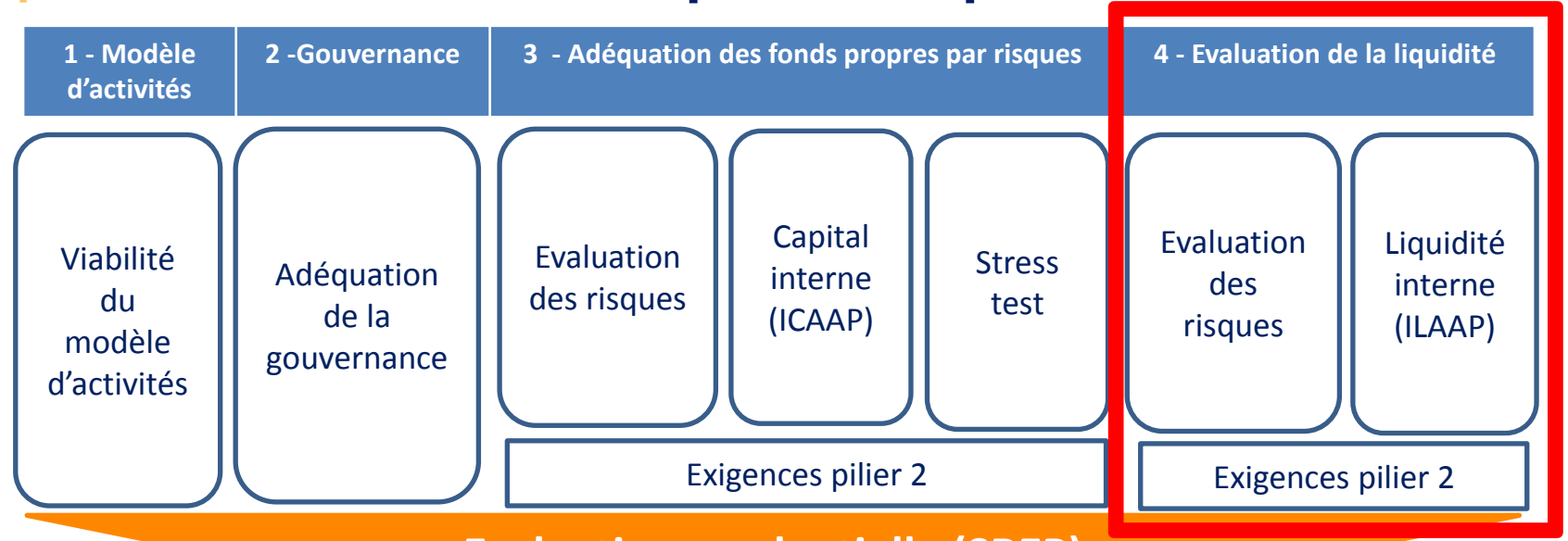
### Liquidité

- 2008 a rappelé que les grandes crises bancaires (individuelles ou collectives) étaient d'abord des crises de liquidité provoquées par un doute sur la solidité de la solvabilité ;
- Mettre fin à la course au gigantisme financé par appel à des financements courts de marché, instables par définition.

## Une nouvelle vision de la réglementation

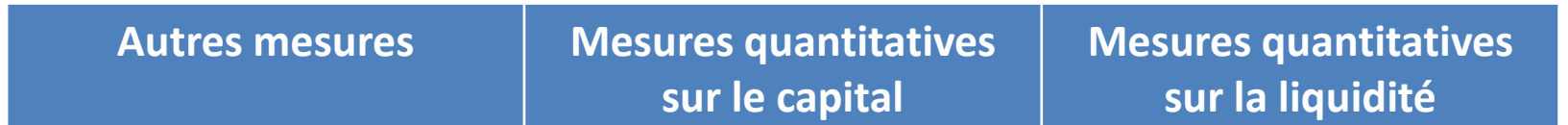
Pré-crise	Post-crise
<ul style="list-style-type: none"><li>- Accent sur les exigences en fonds propres pour couvrir les risques de crédit, marché, opérationnel</li><li>- Peu de principes de gestion du risque de liquidité</li><li>- Supervision du risque de liquidité souvent fondée sur des reportings</li><li>- Les inadéquations de maturité sont insuffisamment considérées comme un risque important</li><li>- Liquidité abondante sur les marchés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réponse du Comité de Bâle (2008) «Principes pour une saine gestion et supervision du risque de liquidité »</li><li>- Exigences réglementaires : LCR et NSFR</li><li>- Prise en compte du risque de liquidité dans l'évaluation des superviseurs (SREP)</li><li>- Montants très importants de liquidités fournies par les banques centrales</li></ul>

# Liquidité : une place importante dans l'évaluation par les superviseurs

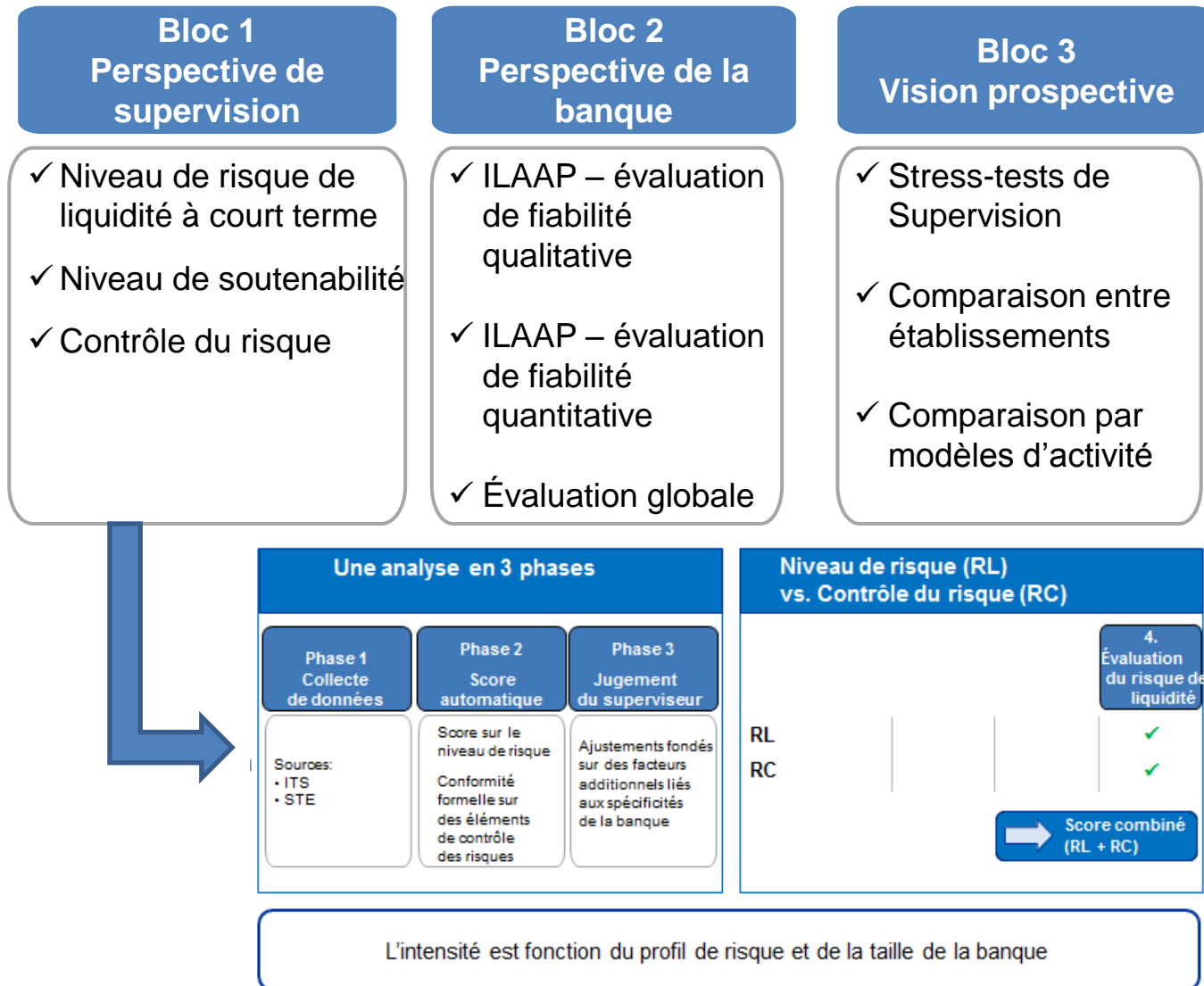


Evaluation prudentielle (SREP)

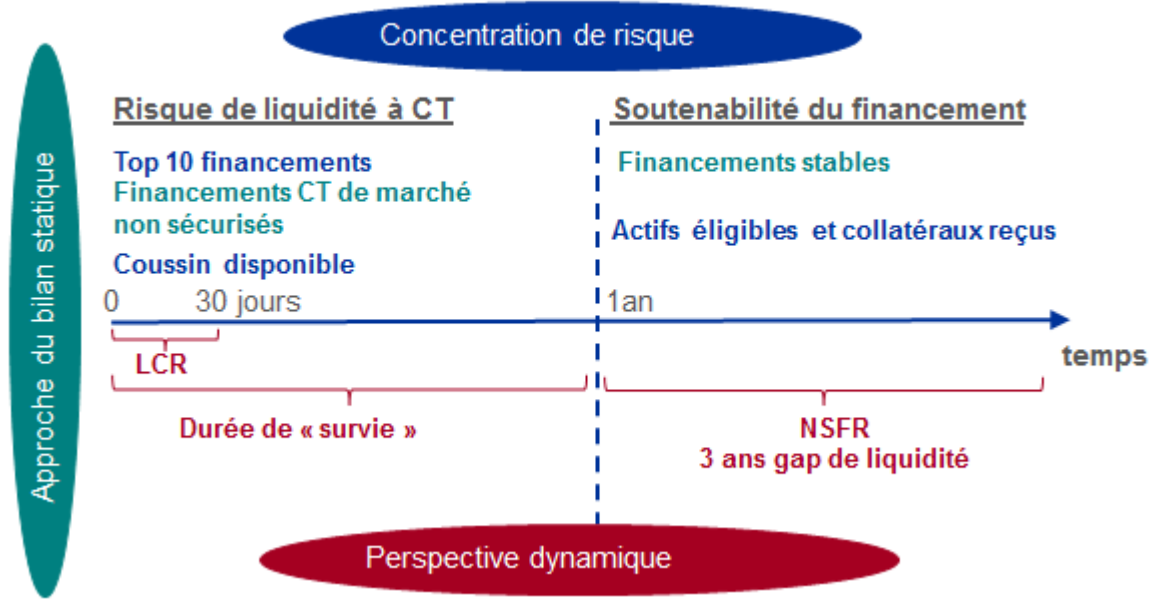
## Mesures de supervision



# Liquidité : une analyse sur trois axes



Une cinquantaine de ratios, mais les principaux :



1. Niveau de risque de liquidité  
 • Moyenne du risque de liquidité à CT et de la soutenabilité :

		Short Term Liquidity			
		1	2	3	4
Funding Sustainability	1	1	2	3	4
	2	1	2	3	3
	3	2	2	3	3
	4	3	3	3	4
	5	4	4	4	4

2. Évaluation du dispositif de contrôle

3. Évaluation (total Bloc 1)

		RC			
		1	2	3	4
RL	1	1	1	2	2/3
	2	1/2	2	2/3	3/4
	3	2/3	3	3/4	4
	4	3/4	4	4	4
	5	4	4	4	4

## Les 12 principes de l'ILAAP

1. Le cadre général de la gestion du risque
2. Stratégie de gestion du risque
3. Niveau de tolérance au risque
4. Gestion de la réserve d'actifs liquides et des collatéraux
5. Mesure et suivi du risque
6. Simulations de crise – stress-tests
7. Gestion du coût de la liquidité
8. Gestion intra groupe
9. Plan de refinancement et accès au marché
10. Gestion de la liquidité intra journalière
11. Plan de continuité de la liquidité
12. Publication

## Les indicateurs de l'ILAAP

- ❑ Les éléments de bilan à la date d'arrêté
- ❑ Les profils de maturité
- ❑ Les limites de risque
- ❑ La composition de la réserve de liquidité
- ❑ Les résultats des stress-tests
- ❑ Les indicateurs réglementaires : LCR, NSFR
- ❑ Utilisation du financement en banque centrale
- ❑ Concentration du financement
- ❑ Projections

## Les stress-tests de liquidité par les banques

- ❑ **Des scénarios alternatifs entraînant une dégradation brutale des conditions du financement portant :**
  - sur les entreprises elles-mêmes,
  - l'ensemble du marché
  - et une combinaison des deux
- ❑ **Des périodes de différentes durées et des conditions de crise de différentes intensités, y compris extrêmes**
- ❑ **Tenir compte :**
  - Des facteurs de risque établis en fonction de la taille, de la nature des activités et de l'importance dans chacun des États où l'institution exerce ses activités,
  - Importance dans les États appréciée en tenant compte des répercussions systémiques pouvant résulter de l'importance de l'institution sur les marchés
- ➔ **S'assurer que l'exposition au risque de liquidité reste compatible avec la tolérance au risque définie**
- ❑ **Au moins une fois par an**
- ❑ **Réexamen des hypothèses aboutissant aux décisions de financement – définition des gaps de liquidité**
- ❑ **Et examen périodique de la pertinence et du degré de sévérité des hypothèses utilisées dans les scénarios alternatifs**
- ❑ **Analyse de l'impact des scénarios alternatifs :**
  - sur la position de liquidité,
  - sur le niveau et la pérennité des engagements de financement reçus, confirmés et non confirmés,
  - et sur le niveau et la composition du stock d'actifs
- ➔ **se préparer à faire face à des situations de crise**



## Les stress-tests de liquidité par les superviseurs

1. Réalisation de stress tests sur les hypothèses de maturité des actifs et des passifs (« LCR stressé »)



- Quel buffer de liquidité en situation de stress ?
- Quel horizon de survie en situation de stress ?

2. Comparaison avec les stress tests de l'ILAAP
3. Comparaison entre banques et par modèle d'affaire

# 8 – La liquidité : des progrès significatifs dans les banques

- ❑ **La liquidité est désormais un sujet de Direction générale et de Conseil**
- ❑ **Changements dans les organisations:**
  - meilleure centralisation de la gestion de liquidité
  - renforcement des comités ALM-Trésorerie
- ❑ **Développements des systèmes d'information et des outils de gestion pour s'adapter à :**
  - de nouvelles organisations
  - de nouvelles exigences réglementaires
  - et aux nouvelles exigences de marché
- ❑ **De nouveaux indicateurs de gestion :**
  - horizon de survie en liquidité
  - limites sur les gaps de liquidité
- ❑ **Une forte réduction des positions de liquidité**
  - augmentation des maturités de financement
  - diversification des sources de financement

Merci de votre attention  
et retrouvez les analyses de l'ACPR sur notre site internet : [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)